

Société d'Horticulture, d'Arboriculture  
& Viticulture de Caudéran  
23, rue de l'Eglise – 33200 BORDEAUX

## COMPTE RENDU

Assemblée Générale Ordinaire du 21 JANVIER 2024  
(concerne l'année 2023+2022)

L'assemblée Générale Ordinaire s'est tenue dans les locaux du Jardin Ecole et a démarré à 09H15.

26 adhérents étaient présents et 17 autres représentés.

Le Président remercie tous les adhérents pour leur présence et leur fidélité et présente l'ordre du jour qui figure dans la convocation à cette Assemblée Générale Ordinaire

Puis, il présente l'équipe:

Président: Jean-Pierre Bouriatges

Vice Président: Gérard Pita

Trésorier: Jean-Marie Parenteau

Vérificateurs des comptes: Jean Dumas et Jean Cavalerie

Secrétaire: Edith Vaillant

Jacqueline Moglia a passé la main à Edith Vaillant.

Suit l'ordre du jour:

### 1/ RAPPORT D'ACTIVITE:

La secrétaire lit le rapport d'activité de l'année 2023 : activité scolaire et événementielle de la SHAV de Caudéran et activité au sein du jardin (voir pièce jointe annexe 1).

Suite à une question posée sur le terme « sociétaires à jour de leur cotisation » il est précisé qu'il s'agit des sociétaires ayant payé leur cotisation annuelle actuellement fixée à 40€.

Il a été décidé de maintenir le tarif de la cotisation annuelle à 40€ pour l'année prochaine.

Ce rapport est approuvé à l'unanimité des adhérents présents et représentés.

## 2/ BILAN FINANCIER :

Le trésorier présente les Bilans Financiers des années 2022 et 2023 vérifiés et validés par Messieurs Jean Dumas et Jean Cavalerie nommés à la commission de vérification des comptes qui concluent à la régularité et sincérité des comptes de l'association et de l'ensemble des informations portées à leur connaissance

Le trésorier fait remarquer que si sur 2 ans il y a une perte des cotisations, les charges restent constantes. Sur l'année 2023 il y a une hausse du poste « Achats » due à l'acquisition notamment d'une nouvelle tondeuse et d'un barnum.

Le résultat en 2022 est négatif ainsi que celui de 2023. Même si nous avons des réserves, la marge de manœuvre est restreinte car nous ne pouvons pas faire de projection sur le nombre de cotisants à venir. Toutefois, nous pouvons agir sur les charges et nous y atteler.

Jean-Pierre Bouriatges explique les raisons pour lesquelles cette année encore ce sont les bilans financiers de 2 années (2022 et 2023) qui sont présentés fin janvier 2024. C'est la dernière fois que l'on fait un bilan sur 2 années. On va prendre désormais l'habitude de fixer les assemblées générales début février ainsi le bilan financier sera établi sur l'année écoulée.

C'est d'ailleurs ce que font la majorité des associations.

A la question posée «ne pourrait-on pas vendre des produits, fruits par exemple. Il a été répondu que ce n'était pas possible dans le cadre d'une association à but non lucratif.

Concernant les charges, Jean-Pierre Bouriatges dit que nous allons très prochainement devoir supporter des dépenses notamment pour la chaudière de la grande serre.

Jean-Marie Parenteau rappelle qu'il y a des dépenses de fonctionnement incontournables et que nous ne profitons pas de subventions car à ce jour nous n'en demandons pas.

Il est procédé au vote. Le bilan financier est approuvé à l'unanimité des adhérents présents et représentés.

## 3/ COMPLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

3 personnes se présentent pour compléter le conseil d'Administration :

- Lucette Jan
- Edith Vaillant
- Henry Champagne

Il est procédé à un vote en bloc. Tous les candidats sont élus à l'unanimité des adhérents présents et représentés.

#### 4/ RELATIONS AVEC LA MAIRIE :

Le président fait le point sur la situation de la SHAV de Caudéran dans ses relations avec la Mairie.

Tout est déjà écrit sur le site de l'association à la rubrique « Vie de la société ». Le constat est que rien n'a évolué.

Notre association se retrouve sans statut juridique, et nous occupons des locaux et un terrain sans titre. Nous ne sommes propriétaire de rien, cependant les cotisations de nos adhérents financent l'entretien du jardin. Le jardin est entretenu bénévolement par les sociétaires. Nous continuons à payer l'assurance pour les locaux.

La reprise de la gestion des locaux par la Mairie est certaine. Ce qui ne pose en soi peu de problèmes pour notre association. Nous pouvons très bien partager les locaux avec d'autres associations.

Jean-Pierre Bouriatges dit avoir été recontacté par Monsieur LARRERE de l'association « Le cercle de la chartreuse » qui est toujours en recherche de local sur Bordeaux Caudéran. Après avoir visité les locaux, il est intéressé par la salle occupée actuellement par les cours d'Horticulture. C'est Madame Bousquet Pitt qui lui aurait dit de passer voir les locaux. Pour son association, il aurait besoin d'une salle qu'un soir par semaine. Jean-Pierre Bouriatges lit le courrier reçu de Monsieur LARRERE qui indique l'objet de cette association qui se révèle être une association de type café associatif.

Ce qui reste flou et qui nous pose problème c'est le Verger puisque la Mairie envisage d'ouvrir le jardin au public. Des adhérents s'interrogent sur les conséquences : sécurité du jardin, protection des arbres fruitiers, qui ouvrira et fermera le jardin, nécessité d'une permanence pour surveiller le jardin...

Un Appel à Manifestation d'intérêt (AMI) doit être lancé par la Mairie pour la partie Jardin et les serres dans le cadre de la loi NOTRE de 2015. Nous serons informés du lancement de la consultation officielle. Si nous décidons d'y répondre il faudra être rapide. Il faut savoir que contrairement à la convention précédente qui était valable 10 ans, le document signé dans le cadre d'une procédure AMI n'est valable que 3 ans.

Jean-Pierre dit qu'il faudra peut-être réfléchir à un autre mode de fonctionnement en fonction du contenu de l'AMI.

La question se posera de savoir si on se porte candidat ou pas. De toutes façons, une chose est sûre si on ne le fait pas, l'association devra trouver un autre terrain et une autre salle.

#### 5/ QUESTIONS DIVERSES :

##### Certificat d'Arboriculture

Il a été décidé de faire un courrier à la mairie pour inviter le Maire à présider la remise des diplômes des années 2023 et 2024 comme il était de coutume les années précédentes.

## Participation à des manifestations en relation avec notre activité

La présence de l'association aux « fêtes des jardins et de la nature » sur les sites de Portets, Saucats, le Bourgailh, Saint-Aubin du Médoc, le Bouscat, est actée. Les dates figurent sur le site de notre association à la rubrique « Manifestations ». Il faut au minimum 2 personnes par manifestation. Nous disposons de matériels (table pliante, banc, chaise, barnum pliable) pour les manifestations qui n'en mettent pas à disposition des exposants. Les personnes qui y étaient présentes l'année dernière y seront en principe cette année. 2 personnes se proposent de compléter les effectifs. Il s'agit de Julia Spataru et d'Erick Bednarski.

Le Président rappelle l'importance de la présence de notre association dans ce type de manifestations qui permettent de nous faire connaître et aussi d'attirer de nouvelles adhésions et inscriptions en Arboriculture. Le président dit que ce serait bien si quelqu'un maîtrisant bien l'horticulture pouvait compléter l'équipe.

C'est un prétexte pour le Président de revenir sur les cours d'horticulture. Il faudrait que quelqu'un (moniteur...) soit capable d'aider Cécile Parent. Pour augmenter le nombre de cours proposés, il faudrait que quelques sociétaires puissent assurer des cours en plus ( 2 à 3 cours chacun). Il faudrait à l'instar des cours d'arboriculture dissocier la partie théorique de la partie pratique.

Si les cours d'horticulture sont gratuits, ils coûtent en indemnités kilométriques.

Le président a constaté que la motivation des participants en arboriculture et en horticulture semble différente. En arboriculture, les participants sont très motivés et assidus notamment pour assister aux cours y compris le dimanche matin. Par contre, en horticulture les motivations des participants sont différentes et diverses. Ceci est peut-être la conséquence du faible nombre d'heures de cours ou du contenu un peu léger, comme il en a été dit par certains participants.

Il a été dit que le potager était mal situé car à l'ombre, donc peu adapté à la culture de tomates par exemple.

Jean-Pierre Bouriatges est toujours ouvert pour toutes propositions de cours en horticulture qui émaneraient des sociétaires en plus de ceux qui se sont manifestés en 2023.

### Proposition de communiquer par mail :

Dans un souci de simplification et de réduction des coûts, le président a décidé d'effectuer un test cette année de dématérialisation des documents : convocations aux assemblées générales, relance appel de fonds et aussi pour communiquer des informations aux sociétaires. A cet effet, les sociétaires sont invités à remplir une feuille en y inscrivant très lisiblement leur adresse mail. Nous effectuerons des tests d'envoi de messages pour confirmer l'exactitude des adresses mail.

Si les premiers échanges (appel de fonds, transmission d'informations, convocations ...) par mail donnent satisfaction nous déciderons de pérenniser cette procédure. Il faudra alors modifier les statuts de l'association pour valider le fait que la convocation à l'Assemblée Générale puisse se faire par mail.

## Adhésion à la SNHF

Gérard Pita qui représente l'association auprès de la SNHF dit qu'il n'y a aucun avantage à tirer de continuer d'adhérer à cet organisme. Notre association n'a rien à donner et rien à recevoir. C'est vrai que La SNHF peut fournir du matériel lors des manifestations mais nous avons notre propre matériel. Il souligne que la SHAV est la seule association de Bordeaux présente aux réunions. Il suggère de continuer de cotiser sans participer au comité fédérateur et au conseil d'administration.

Jean-Marie Parenteau est plus mesuré. Il dit que la SNHF dispose de nombreuses ressources et une bibliothèque riche en informations.

Jean-Pierre Bouriatges dit que pour l'arboriculture, cela n'apporte rien de plus que ce que nous avons ou pouvons avoir par d'autres biais. Il soumet donc aux voix des sociétaires la décision de démissionner du comité fédérateur et du conseil d'administration de la SNHF sans cesser de cotiser dans un premier temps. Cette décision est votée à la majorité des adhérents présents ou représentés.

## Divers objets :

Elisabeth Grange demande de faire un planning pour les travaux du mercredi. Ces ordres de travaux seraient utiles pour les nouveaux sociétaires volontaires pour l'entretien du jardin. Chaque mercredi des anciens sont sur site et peuvent indiquer les travaux à effectuer. La programmation n'a pas un grand intérêt car par exemple des événements climatiques peuvent venir perturber au dernier moment un beau programme. Il faut s'adapter au jour le jour et le but de nos formations est de permettre aux nouveaux sociétaires d'acquérir une autonomie le plus rapidement possible. Les travaux pour l'entretien du jardin doivent être l'occasion d'un partage d'expérience entre les anciens et les nouveaux.

Une sociétaire propose de faire réparer l'ancienne tondeuse dans un lycée professionnel. Pourquoi pas. Il faudra néanmoins fournir les pièces de rechange

Un sociétaire a demandé s'il était possible que la cotisation annuelle puisse être considérée comme un don déductible. Il a été répondu négativement.

## Information de dernière minute

Jean-Pierre Bouriatges a découvert par un mail envoyé par la Métropole que la SHAV avait il y a 8 ans répondu favorablement à un appel à projets « Caudéran ville mobile » monté avec des élèves de l'école Jean Cocteau. Ils ont imaginé un arrêt de bus comme une salle d'attente aménagée avec un banc en escargot et des jardins en trous de serrures avec un composteur intégré.

Le projet date de 8 ans, les personnes qui s'y sont engagés ne sont plus là : élèves, enseignants, SHAV...

La Métropole se trouve comme nous devant un problème. Les initiateurs du projet ne sont plus là. Pour gérer le composteur il était prévu d'avoir un ou des référents. La Métropole serait prête à former un ou deux référents (A vérifier). De notre côté, nous nous trouvons moralement de tenir les engagements pris par nos prédécesseurs. Jean-Pierre Bouriatges demande alors s'il y aurait parmi les adhérents des volontaires pour assurer cette tâche. 3 sociétaires sont volontaires : Nicolas Sarramia, Henry Champagne, Julia Spataru.

Une réponse devra donc être faite à la Métropole et une formation sera à demander pour être maître composteur.

Jean-Pierre Bouriatges annonce qu'il y aura cette année un pot de fin d'année scolaire comme cela avait été fait en 2023.

L'assemblée Générale Ordinaire prend fin à 12H.

La secrétaire  
Edith Vaillant

Le président  
JP Bouriatges

V3

## RAPPORT D'ACTIVITE 2023

Que s'est-il passé au Jardin école de Caudéran depuis notre dernière Assemblée Générale du 20 novembre 2022 ? L'activité ne s'est pas arrêtée le 25 Avril 2023 date de fin de la convention qui nous liait à la Mairie.

Si vous avez consulté le site de la SHAV de Caudéran à la rubrique «Vie de la Société», vous avez pu suivre l'ensemble des événements qui ont émaillé l'année écoulée 2023. Jean-Pierre Bouriatges reviendra sur eux avec vous plus longuement. Des questions concernant l'avenir de la SHAV auront besoin de réponses.

Pour ma part, je vais me contenter de retracer l'activité scolaire et événementielle de la SHAV de Caudéran ainsi que l'activité au sein du jardin.

### Activité scolaire :

En septembre 2023, nous avons enregistré l'inscription de 13 nouveaux adhérents. Pour information le chiffre de 2022 s'élevait à 18. Ces nouveaux adhérents pour la totalité suivent les cours d'Arboriculture.

A ce jour, notre fichier compte 63 sociétaires à jour de leur cotisation contre 86 en 2022.

Les cours d'Arboriculture ont repris comme prévu le samedi 23 septembre dans des locaux nettoyés par nos soins et réaménagés avec le mobilier dont nous disposions et nous avons fait le choix d'utiliser le plus fonctionnel. On avait conformément à la convention de 2013 vidé les locaux le 11/07/2023.

Le programme totalise 210 heures de cours dont 116 heures de cours théoriques et 94 heures de cours pratiques.

Le nombre de participants oscille entre 12 et 16 selon les semaines.

Des commandes de porte-greffe ont déjà été passées comme l'année dernière par la SHAV pour ceux qui en ont fait la demande. Ils seront livrés en Avril 2024 . Il a aussi été proposé d'acquérir des scions directement auprès de Madame Florie Pérotin (ancienne élève de la SHAV). Ces derniers ont déjà été livrés aux élèves.

Le 1er juillet 2023, 9 élèves sauf 1 qui avaient passé l'examen 1ère partie de taille ont passé avec succès l'examen 2ème partie sur la greffe.

La procédure de remise des diplômes est à étudier.

A ce propos, nous souhaiterions savoir si à l'avenir et pour la prochaine session, nous pourrions envisager de remettre au goût du jour une tradition qui voulait que la remise des diplômes se fasse en Mairie ou au moins en la présence d'une personnalité.

Concernant les cours d'Horticulture, ils ont repris le samedi 07 octobre. Le programme totalise 48 heures de cours entre théorie et pratique. Le peu d'heures résulte du manque de disponibilité d'intervenants. Par ailleurs, le nombre de participants est faible, maximum autour de 5 personnes.

Nous avons constaté que d'une année sur l'autre il n'y a pas de report des élèves en Arboriculture en Horticulture comme cela devrait normalement se faire. Il y a donc un problème.

Le contenu du programme et le fonctionnement des cours méritent réflexion.

### Manifestations :

La SHAV de Caudéran a participé à de nombreux événements à commencer par les journées du patrimoine qui se sont déroulées les 16 et 17 septembre au Jardin école. De nombreux visiteurs sont venus malgré la pluie et ont pu profiter d'une visite guidée. La fréquentation s'est élevée à 62 personnes le samedi et 36 personnes le dimanche soit un total visiteurs de 98 personnes. Ce sont les chiffres qui ont été communiqués à la Mairie de Bordeaux.

Et puis, il y a eu les traditionnelles «Fêtes des Jardins et de la nature»; Portets, le Bourghail, le Bouscat, Saint Aubin du Médoc, Saucats où nous étions présents.

A noter que nous participerons aux mêmes manifestations en 2024. Y a-t-il des volontaires pour être présents sur ces manifestations? Les manifestations du Bouscat et de Saucats vont se dérouler le même jour. Est ce que cela pose un problème?

Le 21 septembre, nous avons reçu la visite des élèves de 3ème du lycée Horticole Camille Godard du Haillan.

### Entretien du jardin :

Le jardin continue d'être entretenu chaque mercredi matin par une équipe de bénévoles; tonte de la pelouse, rosiers, bassin, arbres fruitiers, ratissage feuilles mortes, plantes diverses, compost, broyage, nettoyage ...

Comme les effectifs diminuent d'année en année et que le travail ne diminue pas nous accueillerions avec soulagement de nouvelles personnes pour étoffer notre équipe.

Concernant le matériel, l'ancienne tondeuse est pour l'instant inutilisable malgré des tentatives infructueuses de réparation en interne. Une nouvelle tondeuse plus compacte, plus légère et maniable a donc été achetée. Si elle marche bien, elle est toutefois moins performante. L'idéal serait de payer une réparation de l'ancienne tondeuse, mais cela aurait un coût. Pour le moment, il semble raisonnable de ne pas trop engager de dépenses sans connaître notre avenir. Le broyeur a quant à lui été réparé avec succès par l'équipe de bénévoles.

Bien d'autres petits travaux d'entretien et réparation ont été effectués.

Concernant le Verger: Quelques arbres fruitiers ont dû être arrachés et d'autres ont été replantés comme des pêchers.

Concernant l'abonnement internet, il a été annulé dans un souci d'économie (20€ par mois) et parce qu'il était sous utilisé et sans réelle utilité